

Bulletin Municipal

Janvier 2012

Saint
Pavace

N° 41

www.saint-pavace.fr



Meilleurs vœux

DESSINS RÉALISÉS PAR LES ENFANTS DE MATERNELLE



Retrouvez d'autres dessins dans nos pages

Mairie

- *Le mot du maire* 3
- *Urbanisme* 4
 - Comment éviter les ennuis futurs ? • Quoi de neuf au cours de l'année 2011 ? • ZA du Bois du Breuil • SCOT • Fiscalité • Achat d'immeuble communal • Modification du PLU • SAGE •
- *Voirie* 7
 - Aménagements • Éclairage public • Terrain d'entraînement de football • Le Chemin des Aillandes • Chemin piétonnier • Dénomination des rues • Limites d'agglomération •
- *Travaux et bâtiment* 8
 - Entretien • Incendie des ateliers municipaux • Acquisitions • Bail commercial de la boulangerie •
- *Commission familiale sociale et scolaire* 9
- *Centre communal d'actions sociales* 10
- *Conseil municipal Enfants* 11
- *Fleurissement* 12-13
- *Communauté de communes* 15

Une page d'histoire

- *En regardant notre rivière* 6
- *Un contrat de mariage au Château de Chêne de Cœur* 14
- *La fête foraine et les manèges enchantés* 16-17

Écoles

- *La plume à l'oreille* 19-22

Associations 24

- FCPE • Comité des Fêtes • Amitiés Loisirs • Harmonia • Harmoni'Hom • Les Créateurs et Amis de l'Art • Accueil Saint-Pavace • A.S. Saint-Pavace • Tennis Club • Cyclo-Tourisme • Tennis de table • Section Gymnastique • FNA-CA • UNC AFN • ACPG CATM •

Divers 35

- *Plan de la commune* 39
- *Memento / Numéros utiles* 40



L'équipe municipale sera heureuse de vous recevoir le mercredi 11 janvier 2012 à 19h à la salle de loisirs, pour les vœux de la nouvelle année.

Le mot du maire

Nous avons voulu marquer l'année 2011 par une commémoration en mettant en exergue les actions des conseils municipaux enfants et, par cette manifestation, souligner entre autre, la primauté de l'éducation, éducation scolaire, civique mais aussi et surtout éducation à la vie de chaque jour.

Dans cet esprit, pour la carte de vœux 2012, nous avons fait référence à George Sand, auteure en avance sur son époque et révolutionnaire dans sa conception de la vie de la femme, libre de ses actions, mais dont les écrits et les actes révèlent un humanisme profond.

Il y a près de deux siècles elle avait compris l'importance de l'éducation, au sens large du terme, et je livre à votre réflexion cet extrait de « Mauprat » écrit en 1837 :
 « ... L'éducation peut et doit trouver remède à tout ; là est le grand problème à résoudre, c'est de trouver l'éducation qui convient à chaque être en particulier... »

Au nom du conseil municipal, au nom du conseil municipal enfants, je vous présente tous mes vœux de Joie et de Bonheur pour vous et vos familles.

Depuis quelques années les uns ou les autres vivent des périodes difficiles ; la crise économique se fait sentir durement pour nombre de familles. Je souhaite que l'année 2012 qui se profile soit plus clémente pour tous et porteuse d'Espérance.

Et vous me permettez de terminer sur ce message de George Sand ; puissions nous le mettre en pratique, notre vie à tous n'en sera que meilleure.

« Tout le monde a besoin d'être aimé pour valoir quelque chose ; mais il faut qu'on le soit de différentes manières... ...En attendant qu'on ait résolu le problème d'une éducation commune à tous, et cependant appropriée à chacun, attachez-vous à vous corriger les uns les autres. Vous me demandez comment ? Ma réponse sera courte : en vous aimant beaucoup les uns les autres. »

« Mauprat » 1837

Philippe Poumailloux
 Maire



Urbanisme

Comment éviter des ennuis futurs ?

Se renseigner en MAIRIE avant toute opération relative à votre habitat ou son environnement : clôtures, plantations en limite de terrain, abris de jardin, piscine, abris voiture, fenêtres de toit, panneaux photovoltaïques, ravalement, modifications d'aspect ou de volume de la construction...

Toutes ces opérations nécessitent des permis de construire ou des déclarations préalables de travaux.

Quoi de neuf au cours de l'année 2011 ?

36 dossiers de permis de construire déposés (dont 13 pour le lotissement du Lauzai).



Le lotissement du Lauzai

46 demandes de déclaration préalable de travaux : aménagement de combles, panneaux solaires, clôtures, piscines, abris de jardin, divers.

Bienvenue aux nouveaux palviniens et bonne intégration dans la commune.

DOSSIERS VUS EN CONSEIL MUNICIPAL

Z.A. du Bois du Breuil

Le cabinet FIDAL est missionné pour aider à la rédaction du PUP (*Projet Urbain Partenarial*) et des délégations de maîtrise d'ouvrage nécessaires pour le projet d'implantation Super U / Truffaut. Les permis de construire seront examinés au 1^{er} semestre 2012.

S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale)

Ce document à l'échelle du Pays du Mans est en cours de rédaction. Il sera directif pour les PLU en ce qui concerne la densité des futures habitations, l'implantation des zones vertes, celles d'habitats, celles d'activités artisanales, industrielles et commerciales. Il influencera les décisions en matière d'infrastructures diverses (transports, internet...). La commune est présente par le biais de notre Communauté de communes des Rives de Sarthe et nos élus représentants participent aux réunions et font entendre notre voix.

Fiscalité

Au 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement remplacera la taxe locale d'équipement payée par les habitants et les entreprises lors de nouvelles constructions ou d'extensions diverses.

Le conseil municipal du 22/11/2011 a décidé le maintien du taux de 3% afin de conserver approximativement le même montant de recettes communales.

Achat d'immeuble communal

Le conseil municipal du 29/03/2011 a décidé l'achat de la maison 2, rue des Caillères qui présente l'intérêt d'être au centre bourg et d'avoir une superficie de terrain de 1 150 m² permettant d'étudier la faisabilité de divers équipements communaux, notamment pour la petite enfance (RAMPE, maison d'assistantes maternelles) et le réaménagement de la place de l'Église.

La maison du 2, rue des Caillères : le puits et le four seront restaurés pour mettre en valeur notre patrimoine.



Cegelec

OUEST

Agence Infra Bassin de Loire - Centre Le Mans

- Lignes et Réseaux Électriques, Réseaux gaz
- Éclairage Public : Travaux neufs, Maintenance, Gestion, Feux de signalisation
- Réseaux Haut Débit, Vidéocommunication
- Stations d'Épuration, Pompage
- Assainissement, Adduction d'Eau Potable.

112, rue Albert Einstein - 72021 LE MANS Cedex 2
Tél. : 02 43 21 53 45 - Fax : 02 43 21 53 49
centre.le-mans-ibdl@cegelec.com

III **Modification n° 1 du PLU (Plan Local d'Urbanisme)**

Approuvé et mis en application en septembre 2011.

Objet principal : zone du Bois du Breuil (faciliter le projet d'implantations commerciales).

Objets secondaires : projet de parcelles à usage de jardins familiaux et modifications mineures du règlement de notre PLU.

III **SAGE**

Avis favorable du conseil municipal sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Sarthe Amont

Les SAGE ont été créés par la loi sur l'eau de janvier 1992. Ils visent à fixer à l'échelle d'un bassin hydraulique cohérent, les principes d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et à satisfaire les objectifs du bon état des masses d'eau.

5 enjeux ont guidé l'élaboration du SAGE :

- améliorer la qualité des eaux de surface
- améliorer les ressources en eau potabilisables
- lutter contre l'eutrophisation
- protéger les populations piscicoles
- lutter contre les inondations

Les documents locaux d'urbanisme (SCOT, PLU) doivent être rendus compatibles avec les objectifs définis dans le SAGE dans un délai de 3 ans à compter de son approbation.

En ce qui concerne le domaine de la protection des populations contre les risques d'inondation, la Commission Locale de l'Eau préconise de protéger et reconquérir les zones d'expansion de crues : par exemple, un projet limitant une zone d'expansion de crues doit prévoir à proximité immédiate la restauration d'une zone d'expansion de crue équivalente, afin de garder les mêmes vitesses d'écoulement et ne pas aggraver le phénomène de crue. ▶

Cabinet Guillerminet

Géomètres-Experts associés
Administration de biens

Tél. : 02 43 82 32 00

Email : guillerminetsa@aol.com
site : www.guillerminetsa.free.fr

7, rue de Belle-Ile | BP 40012
72190 Coulaines



Tréhard SARL

24, rue de la Charmille - 72190 Saint-Pavace

Port. : 06 08 93 40 58

Tél. : 02 43 82 00 81

Fax : 02 43 54 27 45

OUVERTURES
Fenêtres de style

Le reflet
de votre cadre de vie

FENÊTRES - PORTES - VOILETS - PORTAILS

Un réseau national à votre service et la garantie d'un professionnel certifié d'une charte d'engagement confiance

- ▶ Menuiserie sur mesure
- ▶ Isolation renforcée phonique et thermique
- ▶ La garantie d'un professionnel certifié
- ▶ Pose effectuée par nos techniciens

Étude et Devis GRATUITS

Pierre MELOT • Portable : 06 72 80 90 17
23-25, rue des Maillets - 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 54 23 23 - Fax : 02 43 54 23 24
ouvertures72@orange.fr

En regardant notre rivière

Regarder l'eau s'écouler s'en aller vers la grande ville et s'imaginer son entrée dans la Maine et la Loire et son arrivée dans l'Océan, s'amuser des dessins que tracent dans l'eau les colverts deux par deux et même sursauter à l'envol d'une poule d'eau, ce sont les plaisirs que tous les promeneurs palviniens ont la chance de vivre en suivant la promenade du Daumet.

Le Daumet ? Il nous faudrait bien en parler un peu et si le cadastre nous indique que la prairie s'appelle effectivement « pré du Daumé », il ne nous dit guère d'où vient cette appellation.

Voilà déjà plus de 10 ans que nos regrettés concitoyens M. Lesgards et M. de Saint Rémy s'interrogeaient gravement sur une hypothétique réalité d'un moulin appelé « Daumet » et M. Lesgards me rapportait leurs supputations. M. de Saint Rémy était convaincu de son existence sans pouvoir en déterminer le site. Leur curiosité, il faut le reconnaître, ne dépassait pas cependant le salon dans lequel ils conversaient. Nous rapportons cette anecdote simplement pour dire, avec nombre d'habitants de la commune, que nous les avons appréciés et aimés et que nous ne les oublions pas.

Nous connaissons le Moulin aux Moines dont nous voyons encore les restes de la digue et de la même manière il nous est loisible d'apercevoir Moulin l'Évêque. Leurs propriétaires, l'abbaye Saint Vincent et l'évêché sont deux autorités incontournables sous l'Ancien Régime mais il en manque logiquement un autre, le seigneur du lieu qui à coup sûr possédait également un moulin : notre moulin Daumet.

La présence d'un moulin Daumet est attestée par un parchemin de 1370 (Arch.Nat. P. 1343) qui signale que « les moulins Daumet sis en la rivière Sarthe en la paroisse de saint Pavaice, lesquels moulins furent ars et détruits par fortune ». Le pluriel employé signifie peut-être que ledit moulin possédait deux roues ou simplement deux meules. Le document cependant ne précise pas l'emplacement dudit moulin.

Un autre document, un « Règlement des eaux de la Sarthe entre le moulin aux Moines et le moulin Daumet » plus récent, puisque daté du 6 septembre 1619, cependant va nous permettre de situer approximativement notre moulin fantôme. Le seigneur Levayer devient propriétaire dudit moulin et en entreprend des transformations qui ne seront pas du goût des moines de l'Abbaye Saint Vincent, propriétaires du Moulin aux Moines dont le fonctionnement jusqu'alors donnait satisfaction. Levayer hausse les écluses et chaussées qui retiennent l'eau. Ces écluses ont cependant des ouvertures, les moines demandeurs les trouvent insuffisantes puisque que le reflux des eaux est préjudiciable à la bonne marche de leurs propres installations. D'où procès à Paris...

Les parties vont cependant, ce 6 septembre 1619, devant les notaires manceaux Ambroise Ledru et Jacques Vaultur, transi-

ger et conclure un accord. Les moines en la personne de leur cellerier, vénérable sieur Mathurin Després, déclarent que le Vayer peut effectuer tous les travaux qui lui serait bon d'entreprendre à la condition que le cours d'eau ne soit retenu. Le Vayer promet d'installer des ouvertures pareilles à celles des moines et même il fera construire « dans l'une des chaussées dans un an un porturiau auquel il y aura 4 portes fermant et ouvrant pour donner courir l'eau quand elle sera haute ou que la nécessité le requiera ».

Le nouveau moulin ne vivra guère plus longtemps puisque le 20 novembre 1650 Denis Levayer vend les démolitions et matériaux de son moulin Daumet et une grange voisine pour la somme de 300 livres à M. Jacques Aubert.

Nous ne connaissons pas les origines de sa disparition, elle est peut-être accidentelle, mais l'on peut également envisager qu'il s'agit de la conséquence du manque de grains à moudre ce qui, grâce aux domaines fournisseurs de céréales dont ils étaient propriétaires, ne pouvaient arriver au moulin de l'Abbaye Saint Vincent ni à celui de L'Évêque du Mans.

De la transaction du 6 septembre 1619 l'on peut être certain que le moulin Daumet fonctionnait au début du XVII^{ème} siècle et qu'il était vraisemblablement installé en aval du Moulin aux Moines, sans doute non pas sur les premiers îlots rencontrés mais à une courte distance de ceux-ci, naturellement en bordure du pré Daumé.

Jean LEMMET

Le 22 octobre dernier, les écources de la Sarthe permettaient d'apercevoir des substructions importantes, habituellement invisibles aux promeneurs. La disposition de ces pieux de bois, très bien alignés sur deux files, donne à penser qu'ils soutenaient une passerelle joignant

la rive gauche de la rivière à l'îlot du milieu. Un amoncellement de grosses pierres situé au même endroit semble être les restes d'une digue. En l'absence d'informations certaines sur les origines de ce site peut-on avancer qu'il s'agit des vestiges de notre moulin Daumet ? J.L.



Voirie

Le Chemin
des Aillandes



Aménagement de la Rue du Monnet

Le projet d'aménagement de la rue du Monnet a été lancé cette année. Le maître d'œuvre a été choisi dans le cadre d'une consultation de bureaux d'études. L'offre du Cabinet **SODEREF** de Saint Saturnin a été retenue pour un montant de 9660 € hors taxes.

Une première esquisse a été présentée le 16 septembre 2011 ; une réunion, avec une partie des riverains a été organisée pour préciser les limites exactes de certaines parcelles.

Éclairage public

L'entreprise **CEGELEC** a été retenue pour assurer la maintenance des installations de l'éclairage public de la commune pour 4 années dans le cadre d'un contrat d'un montant annuel de 6530 € toutes taxes.



La modernisation de l'éclairage public du parking de la salle des loisirs par les lanternes à LED assurera de substantielles économies d'énergie et un meilleur éclairage. Dans le même marché de travaux réalisés par **CEGELEC**, l'éclairage a été prolongé jusqu'au cimetière ; il sera étendu tout le long du lotissement du Lauzai dans le cadre de la viabilisation du lotissement au cours du premier semestre 2012.

CEGELEC réalise également l'éclairage du terrain d'entraînement de football par la pose de 4 mâts pour un montant de 20730 € toutes taxes.

Terrain d'entraînement de football

L'engazonnement du terrain d'entraînement de football a été réalisé par la société **CARRÉ VERT** pour un montant de 7176 € toutes taxes.

Les pare-balls autour de ce terrain ont été réalisés par la société **CARRÉ VERT** pour un montant de 31618 € toutes taxes.

Le Chemin des Aillandes maintenant sécurisé

Le nouvel aménagement du chemin des Aillandes débouchant sur la route du Calvaire a été réalisé par l'entreprise **HRC** pour un montant de 52328 € toutes taxes.

La circulation sur le chemin a été mise en sens unique afin

d'assurer la sécurité des riverains, l'entrée se faisant à partir de la route départementale n°47, la sortie sur la route du Calvaire.

Le revêtement du chemin a été renoué par l'entreprise **HRC** pour un montant de 23610 € toutes taxes dans le cadre du marché d'entretien de la voirie de l'année 2011 d'un montant global de 52906 € toutes taxes.

Chemin piétonnier derrière le cimetière

La Communauté de communes des Rives de Sarthe a réalisé l'aménagement du chemin piétonnier qui va du cimetière à l'impasse du Petit Vignard.



Le conseil municipal a décidé de nommer ce chemin « Chemin des Haillonnières » du nom de la parcelle cadastrale.

Dénomination des rues

Le conseil a décidé de dénommer Route de Bougeance la portion de la VC n°5 de la Belvaudière à Bougeance.

Pour répondre à une demande de La Poste, des numéros ont été attribués Route de Bougeance, Route de Coulaines, Route du Calvaire jusqu'au Pignon Brulé, Chemin de la Cloche, et Chemin de Colinet.



Limites d'agglomération

En accord avec le Conseil général, un arrêté municipal modifie les limites d'agglomération au lieudit « la Gaudine » pour faciliter l'accès de la zone du Bois du Breuil sur la route départementale. Les panneaux d'entrée et de sortie indiqueront : « La Gaudine-Commune de Saint-Pavace ». ▶

L'hiver arrive et son lots d'intempéries...
Pensez à nettoyer les buses de vos entrées
d'habitation ou de champs obstruées par les feuilles.



Le terrain d'entraînement



Travaux et bâtiments

Travaux d'entretien :

- Toiture école dernière tranche terminée.
- Travaux de peinture et d'isolation à l'école maternelle (*classe des moyens, couloir et sanitaires*).
- Réfection des alarmes incendie de l'école.
- Travaux d'entretien de peinture sur poutres, bancs...



- Sécurisation de l'entrée du logement au-dessus de la boulangerie.
- Abri poubelles de la salle de loisirs et du restaurant scolaire.
- Isolation du local de rangement du matériel de gymnastique dans la salle de loisirs.
- Installation de 2 nouveaux tableaux numériques : 3 classes primaires sur 5 sont équipées, ainsi que la salle informatique.

Incendie des ateliers municipaux :

Les ateliers municipaux ayant été ravagés par un incendie en mars, toute ou partie du matériel a été renouvelée. Les locaux ont été nettoyés et repeints.

L'assurance a remboursé une grande partie de ces dépenses exceptionnelles : 125 838 € dont 36 735 € restant à la charge de la commune.

Nos trois employés municipaux ont réinvesti leur local et pris possession de leurs nouveaux outils de travail.



Acquisition d'un garage

La commune louait un garage d'environ 50 m² derrière les ateliers municipaux, rue de Touraine, appartenant à la société PAL-VI. Situé en fond de la parcelle cadastrée AM 54, et accolé au bâtiment d'Euromaster, il ne disposait pas d'accès direct sur la rue. De ce fait, la commune a fait une proposition d'achat acceptée par le propriétaire et désormais ce local sert à ranger du matériel municipal.

Bail commercial de la boulangerie

« Saint-Pavace Gourmand » a vendu son fonds de commerce de boulangerie le 3 novembre 2011 au profit de M. Chevalier et M^{me} Chanteloup.

Le bail commercial signé pour 9 ans à compter du 1^{er} novembre 2006 se terminera le 31 octobre 2015.

Le loyer est de 6 469,30 €/an (valeur au 1/11/2011) ; il est révisé en fonction de l'indice INSEE du coût de la construction chaque année au 1^{er} novembre.

Souhaitons une réussite commerciale à ces nouveaux artisans. ▶



Jean-Marc
Mézanger

- Charpente
- Couverture
- Ramonage
- Traitement de Toiture

Les Ruches - 72190 Saint Pavace

02 43 76 05 79

Commission familiale sociale et scolaire

III Aménagement accueil RAMPE

La commission familiale a proposé d'accueillir provisoirement les activités du RAMPE de la Communauté de communes dans les locaux de la garderie périscolaire. Une visite a été faite sur place avec la Caisse d'allocations familiales et la CDC, qui ont donné un avis favorable pour l'accueil dans ce local.

Des travaux d'aménagement d'une allée dans l'espace vert et un portillon permettent un accès spécifique au RAMPE, sans traverser la cour de l'école.

III Services périscolaires : modification de la tarification

Après étude en commission familiale le 17/10/2011, il est proposé de dissocier le créneau de garderie du soir des enfants de maternelle en 2 plages, permettant ainsi aux familles de ne payer que pour un service d'une heure :



Tarif du bimestre 2011/2012

GARDERIE MATERNELLE soir	ACTUEL
4 jours/sem	65,15 €
3 jours/sem	51,40 €
2 jours/sem	34,20 €
1 jour/sem	17,30 €
exceptionnel à la séance	3,35 €



Tarif du bimestre à compter du 1^{er} novembre 2011

GARDERIE MATERNELLE soir	Plage 16h30-17h30	Plage 16h30-18h30
4 jours/sem	32,60 €	65,15 €
3 jours/sem	25,70 €	51,40 €
2 jours/sem	17,10 €	34,20 €
1 jour/sem	8,65 €	17,30 €
exceptionnel à la séance	1,90 €	3,35 €
au-delà de la plage	1,90 €	1,90 €

Le tarif « au-delà de la plage » s'applique également à la garderie après étude.

L'école reste et restera une priorité pour la commune. Malgré une stagnation des effectifs en 2010, 16,67% du budget de la commune ont été consacrés à l'école.



Avec le restaurant scolaire et le périscolaire, plus de 25% du budget communal sont consacrés aux enfants scolarisés à Saint-Pavace.

III Rencontre avec les assistantes maternelles

Le 16 novembre, les assistantes maternelles ont été accueillies en mairie. Cette rencontre permet chaque année des échanges constructifs à la fois sur leur pratique professionnelle mais aussi sur leur vie au quotidien en parcourant notre village.

Une remise à niveau aux gestes aux premiers secours par la Croix blanche leur sera proposée courant 2012. ▶



Centre communal d'actions sociales

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Commission familiale, sociale et scolaire gèrent la solidarité à l'échelle de la commune.

Le CCAS étudie en toute discrétion les dossiers déposés en mairie en vue d'une aide sociale. Toute personne affrontant des difficultés momentanées peut prendre contact avec Anne-Gaëlle Chabagno, Maire-Adjoint, ou Catherine Chauvin, Secrétaire de mairie.

Le CCAS se tourne aussi vers nos aînés et offre des « bons d'achats » d'une valeur de 36 € aux 167 personnes de plus de 70 ans. Ces bons sont à utiliser chez les commerçants de Saint-Pavace : coiffeur, parapharmacie, taxi, boulangerie, pizza ambulante, maraîcher et horticulteur.

Une aide peut être attribuée en fonction des revenus du foyer, aux familles utilisant les centres aérés qui appliquent des suppléments hors commune.

Critères d'attribution :

- Ne sont prises en compte que les participations à des centres aérés organisés sur les communes limitrophes de Saint-Pavace avec ou sans camp
- En revanche, les demandes d'aide pour l'accueil des enfants porteurs de handicap dans un centre de loisirs, même d'une commune non limitrophe, seront étudiées.
- Seules les demandes comportant un supplément hors commune sont étudiées
- La famille doit être domiciliée à Saint-Pavace au moment de la participation au centre de loisirs
- Toutes les vacances scolaires ainsi que les mercredis loisirs sont étudiés avec un maximum de 40 jours ouvrables par an et par enfant.
- En laissant aux familles une participation minimum de 6 €/jour/enfant, le barème appliqué est le suivant, en prenant les revenus figurant ligne « IR soumis au barème » 14 de l'avis d'imposition :

de 0 à 800 €.....	10,00 € par jour et par enfant ;
de 801 € à 1 500 €.....	9,00 € par jour et par enfant ;
de 1 501 € à 2 200 €.....	6,00 € par jour et par enfant ;
de 2 201 € à 2 900 €.....	4,00 € par jour et par enfant ;

Pas de participation au-dessus de 2 900 €.

Pièces à fournir :

- Attestation de présence et facture
- Avis d'imposition 2011 sur revenus 2010
- Relevé d'identité bancaire ou postal.

Réception des dossiers pour l'année 2011-2012 jusqu'au 30 septembre 2012 pour les périodes de vacances de la Toussaint 2011 aux vacances d'été 2012.

En cas de difficulté particulière, le CCAS pourra étudier la possibilité d'une aide supplémentaire.

Pour plus d'informations, se renseigner à la mairie.



Le CCAS travaille avec de nombreux partenaires pour répondre aux besoins des personnes dans la difficulté :

Assistante sociale : M^{me} BERRON - Circonscription de la solidarité départementale de la Couronne Mancelle - Antenne de Coulaines Belle-Ile - 2, rue de Belle Ile, 72190 Coulaines, tél. : 02 43 74 11 10

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination au service des personnes âgées, de leur famille, des professionnels, des bénévoles, des élus... Service gratuit ouvert à tous.
Siège : 24 rue de la Paix à Coulaines, tél. 02 43 21 10 20.

ASIAPAD : un service de soins et d'aide à domicile L'ASIAPAD (Association d'Aide A Domicile de Soins Infirmiers et d'Assistance des Personnes A Domicile) met à la disposition des personnes âgées de plus de 60 ans un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Ce service, proposé sur prescription médicale et pris en charge à 100% par les caisses de retraite, permet aux personnes âgées de recevoir chez elles des soins liés, soit, à une pathologie soit à une perte d'autonomie. Ces soins sont assurés par des aide soignantes diplômées (toilette, lever, habillage, aide aux repas...).

Siège : 62, rue du Général de Gaulle, 72190 Coulaines
Tél. : 02 43 82 47 06 / Fax : 02 43 81 07 96



Conseil municipal Enfants

Le bilan de l'année 2010-2011

- **Action humanitaire** avec une collecte de fournitures scolaires pour les écoles du Maroc avec l'association MARACANORA
- **Visite de l'Assemblée Nationale et du Panthéon** avec les conseils municipaux enfants des 4 communes de la Communauté de communes. Cette journée à Paris avait pour thème les symboles de la République.
- **10 ans déjà !** des élus anciens et en cours d'exercice ont préparé cet anniversaire dont le point fort a été la pose d'une sculpture imaginée par les enfants et réalisée par un artisan de Saint-Pavace : LETTRE ET CRÉATION.

Le nouveau conseil municipal enfants (CME) a été installé le 14 novembre. Chacun a reçu une médaille nominative en étain symbolisant leur nouvelle fonction. Puis les programmes qu'ils avaient présentés lors de leur campagne ont été étudiés pour dégager des pistes de travail pour l'année. Après réflexion, 3 thèmes ont été retenus : installer des nouveaux jeux, améliorer le fleurissement de la commune, visiter le centre d'appel de la Gendarmerie. ▶

Les 10 ans du CME



Le CME à Paris pour la visite du Panthéon et de l'Assemblée Nationale.



Exposition photos retraçant 10 ans de CME



Inauguration de la sculpture



Pique-nique sur le pré





Le relieur à votre service pour vos petits ou grands travaux de reliure

ATELIER SAINT-LUC
La reliure au fil du temps

Atelier Saint-Luc
24 rue Carnac
72190 Coulaines

Tel.02 43 81 18 66
Fax.02 43 81 19 26

E-mail : info@reliuresaintluc.com
Site : www.reliuresaintluc.com

Fleurissement

III Récompenses pour le fleurissement

Le 6 juillet, le jury a parcouru toute la commune pour juger du fleurissement des maisons.

Trois critères étaient retenus : coup de cœur, mélange des variétés et harmonie des couleurs, entretien et environnement.

Le 14 novembre, vingt-huit lauréats ont été félicités par le Maire et remerciés pour leur contribution à l'embellissement de la commune. Ils ont reçu pour 850 € des bons d'achats à retirer auprès des pépiniéristes M. Lecrenais de Saint-Pavace et Fontaine Fleurie de La Suze, présents sur les marchés.

En fin d'année nous avons reconduit le concours des maisons décorées et illuminées pour Noël, avec la participation du conseil municipal enfants. ▶



POLLEN FLEURS

65, rue du Général de Gaulle
72190 Coulaines

Tél./Fax : 02 43 54 29 36

Site Internet : www.pollen-fleurs.interflora.fr



Agence Le Mans
4, Route d'Allonnes
72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 25 10

DÉCHETS INDUSTRIELS :

Location de bennes déchets, gravats.
Collecte, tri, recyclage et traitement de tous déchets.

ORDURES MÉNAGÈRES :

Collecte de déchets ménagers.
Collecte sélective.
Vente de bacs roulants.

CENTRE DE TRI / TRAITEMENT :

Tri et traitement des déchets.
Plateforme de compostage.
Exploitation et gestion d'ISDND.

HYDRO POMPAGE, CURAGE :

Assainissement. Débouchage.
Nettoyage de canalisations.
Vidange toutes fosses, décanteurs.

BALAYAGE :

Balayage de voiries, de trottoirs, de parking. Nettoyage après marchés, Cours d'écoles.

ESPACES VERTS :

Création et entretien.
Engazonnement, plantations...



Les lauréats du fleurissement



MPO

FENÊTRES



Agence du Mans - ZAC du Cormier
Route de Tours - 72230 MULSANNE

FABRICANT - POSEUR

Depuis 1970

02 43 14 52 00

Fenêtres - Portes fenêtres - Portes d'entrée - Volets roulants - Vérandas

Un contrat de mariage au Château de Chêne-de-cœur en 1781

Rappelons que sous l'Ancien Régime le mariage, dans tous les milieux, avant d'être consacré par l'église au cours d'une cérémonie religieuse était d'abord conclu la plupart du temps par contrat devant notaire en présence d'une nombreuse assistance composée des parents et des amis des futurs époux.



Le 30 janvier 1781 avant midi, devant les notaires, conseillers du roi, demeurant au Mans soussignés furent présents :

Messire Charles Pierre de Vanssai, chevalier officier au régiment de Royal Cravattes Cavalerie, fils de messire Charles Joseph René de Vanssai, chevalier seigneur de Chêne de Cœur, Ecosse, la Blinière, les Hunaudières et autres lieux, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre Royal Militaire de Saint Louis et de dame Denise Françoise de Renusson ses père et mère avec lesquels il demeure au château de Chêne de Cœur paroisse de Saint Pavace, assisté de ses père et mère et encore de :

- dame Marie Catherine Boisseau, veuve de messire François de Renusson, seigneur des Hunaudières, conseiller au siège présidial du Mans son aïeule maternelle,
 - messire François Gaudin chevalier patron de la chapelle Saint Rémy, Courvalin, Fleuré et autres lieux et dame Marie Renée Françoise de Vanssay, demoiselle son épouse,
 - Geneviève Françoise Charlotte de Vanssai demoiselle, Gabrielle Renée de Vanssai de Cossé, demoiselle, ses beaux-frères et sœurs germaines,
 - Marie Alexandrine Charlotte Gaudin de Saint Rémy, sa nièce,
- Et,

Armande Taffu de Courdereau, demoiselle fille de feu messire Alexandre Thomas de Taffu, chevalier seigneur de Courdereau, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Piémont, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis et de feu dame Renée Henriette Eléonore Armande de Petitjean demoiselle ses père et mère demeurante au couvent de l'abbaye du Pré de cette ville paroisse du même nom, assistée et autorisée de messire Charles Jacques Blondeau des Ardilliers, chevalier seigneur de la Masserie, ancien mousquetaire de la garde ordinaire du roi, son curateur aux causes de son cousin germain du côté paternel et de :

- dame Louise Eléonore de Taffu de Brisson demoiselle sa sœur germaine,
- dame Anne Charlotte Paulle Catherine Taffu, veuve de messire

René Mathurin Blondeau des Ardilliers, chevalier seigneur de la Masserie, sa tante du côté paternel,

- dame Anne Catherine Blondeau des Ardilliers demoiselle veuve de messire Henry Daniel Neveu, chevalier seigneur de Neuville, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Royal Comtois, chevalier de l'ordre Royal de Saint Louis, sa cousine germaine du côté paternel,

- messire Eléonore Maximilien Charles de Petit Jean, chevalier seigneur de la Bérignère et dame Henriette Brigitte Monier son épouse, ses oncle et tante du côté maternel,

- messire Louis Nicolas Deshayes, marquis des Hayes, chevalier seigneur des Étangs, l'Archevêque, la Bourguigne et autres lieux, et dame Adrienne Renée Huraut de Vibraye son épouse demeurant en leur château des Etangs cousins issus de germain de la demoiselle future au côté maternel,

- messire Jacques Marie Joseph Yves de Touchemoreau officier au régiment du Royal Roussillon et Pierre François Yves chevalier de Touchemoreau.

Lesquels, Charles Pierre de Vanssai et demoiselle Armande Taffu de Courdereau se sont promis la foi de mariage et de s'épouser en face de notre mère la Sainte Eglise catholique Apostolique et Romaine à la première réquisition que l'un ou l'autre fera à l'autre tout empêchement légitime et canonique cessant.

Aux termes de ce contrat le futur apportait la métairie des Perrotières dépendant de la terre de Chêne de Cœur et affermée à la veuve Piétry en avancement sur les droits de succession évaluée 25 000 livres. L'épouse entre au mariage avec des biens mobiliers et immobiliers pour une valeur de 15 000 livres.

Les époux seront communs en biens du jour de la bénédiction nuptiale, dérogeant pour cela à la coutume de cette province.

Chaque époux apporte à la communauté 6 000 livres ; les dettes antérieures sont exclues de la communauté.

En cas de partage de la communauté l'époux survivant prendra 2000 livres et aussi le seigneur ses chevaux, armes, bagages et voitures et habits, linges, diamant, bijoux et autres choses à l'usage de la personne. La future épouse disposera de ses habits, linges, diamant, bijoux et de toute sa garde-robe avec une voiture et deux chevaux à son choix. Ladite demoiselle aura douaire le cas arrivant sur les biens de l'époux.

De cette union naîtra le 18 avril 1782 un garçon baptisé par Fouassier vicaire de Saint Pavace le 20 avril nommé Hippolite dont le parrain sera Louis Nicolas marquis Deshayes « ancien lieutenant-colonel au Royal Picardie, seigneur des Étangs, l'Archevêque et autres lieux » et dont la marraine dame Marie Catherine Boisseau est la veuve de François de Renusson, syndic du Présidial du Mans. Le père est présent à cette cérémonie ainsi que Marie Françoise de Vanssay épouse de messire Alexandre Louis François Gaudin de Saint Rémy, seigneur de la Chapelle Saint Rémy.

Jean LEMMET

Communauté de communes

III RAMPE

L'animatrice du RAMPE, Julie Marrière, embauchée au 1er avril 2011 a mis en place des activités 2 fois par mois pour les enfants et leur assistante maternelle. Elle reçoit les familles lors de permanences le jeudi de 16h à 18h une semaine sur deux, dans la salle rose derrière la mairie.

III Nouveau sentier

Un nouveau cheminement permet de relier la Zone d'Activités de Chapeau à Saint-Pavace, en aboutissant face à Chêne de Cœur, tout en longeant une zone boisée.

Chemin de Chapeau



III Transfert de compétences et modifications des statuts de la CDC Rives de Sarthe

La commission aménagement de l'espace/développement économique de la Communauté de communes des Rives de Sarthe prend en charge des études et prestations liées à la rédaction d'un Plan Intercommunal de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics PAVE.

Aussi, par délibération n°2011-042, la Communauté de Communes des Rives de Sarthe a décidé les modifications suivantes de ses statuts :

Sous chapitre aménagement de l'espace, ajout de :
« Études et élaboration d'un Plan Intercommunal d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics, la mise en œuvre du programme d'actions restant de compétence communale ».

Sous chapitre développement économique, ajout de :
« Étude d'opportunité et de faisabilité d'un projet de pôle de santé avec une ou plusieurs maisons de santé pluridisciplinaires sur le territoire de la Communauté de Communes »

La commune s'est déclarée favorable au transfert de ces compétences à la Communauté de Communes des Rives de Sarthe, ainsi qu'à la modification de statuts afférente. ▶

Semaine de Fun du 2 au 6 mai 2011
36H de Fun du 24 au 28 octobre 2011





La fête foraine

L'art forain fait partie des arts du spectacle, il ne peut être composé de matériaux éphémères. Il doit allier solidité et mobilité à la différence du théâtre ou du cinéma.

Tout le talent des créateurs forains s'exprime dans leur habileté à concevoir des décors en jouant sur la démesure, la répétition des motifs, dans le dessin de

déstabiliser le regard et fasciner le spectateur pour mieux le séduire. Tout semble organisé pour étourdir le visiteur et lui faire oublier ses préoccupations du moment, musique à plein vent, parades, cris rires, surenchères de lumières et de couleurs, le décor forain joue à cet égard un rôle déterminant. Les techniques de séduction ont été développées depuis plus d'un siècle par les forains qui ont privilégié l'aspect spectaculaire. Leur inventivité déployée dans l'attractivité des façades (toiles peintes, colonnades, éclairages, graphisme des enseignes) a fortement influencé les publicitaires. On peut considérer les forains comme les pionniers de la communication moderne.

Les manèges enchantés



La fête profane a remplacé la fête religieuse et, pendant des siècles, la fête foraine a incarné en Europe ce que fut le phénomène du « pain et des jeux » pendant la Rome Antique : un régulateur des tensions sociales.



Sur le manège
Mirabeau & Andréo Tatin et leurs enfants

Je garde dans ma mémoire, un merveilleux souvenir d'enfance du manège, de la baraque du « Tir des Amis », de Monsieur Tatin Mirabeau et de sa femme Andrée, forains sarthois de Challes, qui tournaient alors dans les assemblées des

villages de notre région et qui offraient aux enfants un dernier tour après l'école ; souvent le lundi, avant de repartir vers une autre fête. Ces modestes artisans du bonheur sont toujours dans mon cœur.

Mirabeau n'est plus, le manège a été vendu en 1977 à un forain tourangeau, qui revendit coq, Bamby, chevaux à un antiquaire. Peut-être sont-ils maintenant dans un musée ?



La fête foraine a été l'un des phénomènes sociaux majeurs du XIX^{ème} siècle. Elle a diffusé les inventions de la révolution industrielle en créant un art spécifique : l'Art Forain.

Dans toute l'Europe, des constructeurs forains inventent des architectures monumentales au service du spectacle : Bayol à Angers, la firme Devos à Gand et bien d'autres encore.

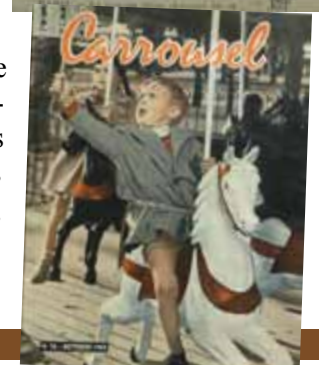
La fête foraine hante la mémoire et l'imaginaire de tout un chacun par ses bruits et ses odeurs.

Dans l'inconscient, elle véhicule tout ce qui s'allie aux rêves, aux douces frayeurs, aux frissons, aux jeux et à la liberté.

De la fête foraine sont nés tous les grands spectacles modernes : les marionnettes, le cirque, le music hall, le cinéma et le sport spectacle...

Naissance d'un Art

La fête foraine, telle qu'on la connaît aujourd'hui, tire son origine des spectacles que donnaient les saltimbanques sur les grandes foires commerciales du Moyen Âge. Jongleurs, bateleurs, montreurs d'ours voyageaient de ville en ville, de pays en pays, propageant la culture orale et nomade. C'est au début du XIX^{ème} siècle que les grandes fêtes foraines se développèrent, de préférence dans les villes européennes. Les grandes foires du moyen âge, Troyes, Lille, Gand, Rouen, Liège, organisées par les « Guildes » associations de





marchands, d'artisans, d'artistes, dotés de juridictions et privilèges codifiés dans un statut du XI^{ème} au XIV^{ème}, échappaient aux contrôles des pouvoirs politiques et religieux malgré de multiples et vaines tentatives de l'église pour interdire ces lieux de débauches populaires.

Les échanges entre ces villes préfigurent la libre circulation des biens et des personnes, et la naissance d'une société capitaliste qui remplace l'économie de substance par une société de consommation de biens et de loisirs.

Avec ses enseignes, ses parades, ses lumières, la fête foraine développe un exemple magistral de publicité sur lieu de vente.



Le développement des grandes foires est lié à deux phénomènes cruciaux au début du XX^{ème} siècle ; les moyens artistiques et techniques pour accroître le côté spectaculaire de leurs « Métiers », d'autre part, le développement des villes que viennent grossir des milliers de provinciaux attirés par l'industrie. La civilisation des loisirs devient une nécessité, les premiers manèges étaient destinés aux adultes, comme en témoigne la dimension des animaux, chars ainsi que des grands manèges à vélos.



Il faut donner au peuple l'illusion du bonheur et de la possession ; ainsi se multiplient les jeux d'adresse, loterie où l'on gagne du plus petit au plus gros bibelot



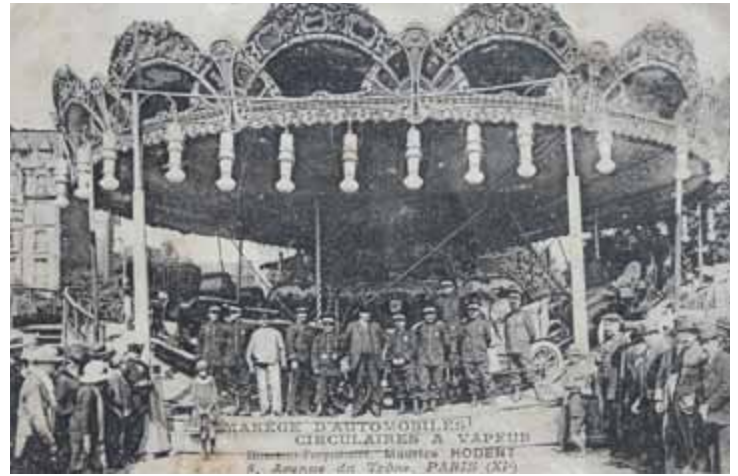
Certains jeux (fin du dernier quart du XX^{ème} siècle) sont aujourd'hui très rares et recherchés.

L'attrait de la foire ne résulte pas uniquement du pouvoir grandissant de l'argent, le plaisir de la fête y est pour beaucoup.

L'art forain est un art populaire dans toute sa magnificence, il puise son originalité dans un amalgame de toutes les cultures.

La fête foraine est un lieu culturel, artistique et ludique.

Si de la foire moyenâgeuse elle garde les jongleurs et les saltimbanques, elle n'oublie pas les plaisirs de la bouche



des fêtes rurales, remplaçant les traditionnelles tartes par une multitude de confiseries.

Aujourd'hui malgré notre vie si trépidante vouée aux moyens virtuels de toutes sortes ; nous nous réjouissons de voir la joie des enfants sur un manège de chevaux de bois.

Puissent-t-ils comme nous en garder un inoubliable souvenir.

Annick et Michel Lebouc





SARL

AUBIER

SERVICES

ENTRETIEN Particuliers

**Tonte
Bêchage
Taille**

Entretien phytosanitaire

**TVA 5,5%
ALÈGEMENTS
FISCAUX**

aubierservices@orange.fr

Z.A. de Champ Fleuri 2 **72190 St PAVACE**

02 43 82 11 62

P. LALOS

**CARRELAGE
FAIENCE
Moquette**

Chemin des Ruches
72190 SAINT-PAVACE
Tél. 02 43 76 04 79
Fax 02 43 81 96 42

Studio 101
Bar Brasserie Pizzeria

8, rue de Belle île
72190 Coulaines

Le midi :
du lundi
au samedi

Le soir :
vendredi
et samedi

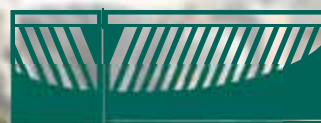
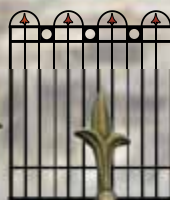
**Pizza
à emporter**

02 43 81 84 42

SIGNALÉTIQUE - METALLERIE

Antoine LEVISSÉ

Lettre & Création



Signalétique peinte & adhésive - métallerie extérieure

02 43 54 28 18 - 06 65 79 83 68

letcrea@lve.fr



Journal de l'école maternelle et élémentaire de Saint-Pavace

Informations :

Accueil des enfants de l'IME :



Nous avons accueilli cette année encore les enfants de l'IME de Parigné l'Evêque, chaque mardi. Ils sont présents à la cantine et s'intègrent dans les activités de nos classes: en arts plastiques et graphisme à la maternelle, mais aussi en sport, arts visuels, éducation musicale, à l'école élémentaire, ...
Ce sont toujours des moments très riches pour l'ensemble des participants, enfants et adultes.



Spectacles :

Chorale:

Lors de la fête de l'école, tous les enfants ont présenté aux parents leur répertoire de chants sur le thème des contes.



Théâtre : La classe de CM2 à la salle des concerts .

Les élèves de la classe de CM2 ont travaillé toute l'année pour présenter leur spectacle au mois de juin. L'album choisi pour la mise en scène était « Une histoire à 4 voix » d'Anthony Browne.



Spectacle de carnaval



C'est en février qu'a eu lieu l'après-midi récréatif pour tous les enfants de l'école.

Les élèves de la maternelle ont présenté un petit spectacle sur le thème des personnages de contes.

Les spectateurs étaient nombreux pour applaudir les jeunes artistes.



La plume à l'oreille



Sports :

Tout au long de l'année les élèves de l'école maternelle et élémentaire de Saint-Pavace ont fait beaucoup de sports et participé à de nombreuses rencontres sportives : cross Ouest France, jeux collectifs, courses d'orientation, rencontre vélos,.....



Cross de l'IME et du foyer Anaïs :
 Dans le cadre du partenariat avec l'IME de Parigné-L'Evêque, les élèves de CE2 et CM1 ont participé une nouvelle fois cette année au traditionnel cross de l'établissement et a celui du Foyer occupationnel Anaïs de St Pavace. De belles fêtes sportives !



Courses bloquées, cross Ouest France :



Rencontres jeux collectifs et athlétisme, :



Encore du sport :

Piscine, tennis, vélo, orientation et bien d'autres activités encore.





La plume à l'oreille

Projet sur l'école :

Jardin :

Les enfants ont continué à faire vivre le jardin au fil des saisons.
Fleurs, légumes sont sortis de terre.



Et la production a été mangée



Radio :

Pendant une semaine, les élèves des cinq classes ont animé des émissions en direct sur RDJL (Radio Des Jeunes Loustics). Tous les habitants de la commune pouvaient écouter ...



Les fresques:

Pendant toute l'année dans le cadre du décloisonnement les élèves ont continué de travailler sur la rénovation des fresques de la cour de l'école élémentaire.



Elles ont pour thème
« les 4 saisons ».

Vous pouvez venir voir
les premières réalisées
dans notre cour de
récréation.



Sécurité routière :

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont participé à une journée de formation à la sécurité routière.



Conseil d'école junior :

Les représentants élus de chaque classe se réunissent régulièrement pour discuter de la vie de l'école et faire avancer des projets.



La plume à l'oreille



Sorties :

Dans le cadre des projets de classe les élèves sont partis à la découverte d'autres lieux ou de spectacles.

Le Château de Breteuil :

Les enfants des classes de maternelle , CP et CE1 sont allés visiter le Château de Breteuil.



Dans le château et son parc sont mis en scène des tableaux des contes de Charles Perrault.



Sorties à Paris :

Les élèves des classes de CE2 et CM1 sont allés à Paris visiter la cité des sciences...



... les CM2 l'opéra Garnier et le muséum d'histoires naturelles.



Evènements:

Arrivée du Père Noël :

En musique !



La galette des rois :



Annuaire des associations

Associations sportives	Président(e)	Adresse		Téléphone
Comité Directeur ASSP	Max PASSELAIGUE	3, square de la Grange	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 88 53
Section TENNIS	Cathy MEZIANI	Le Pâtis	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 17 97
Section FOOTBALL	Thierry NORE	3, allée des Abeilles	72190 SAINT PAVACE	02 43 76 24 50
Section GYMN.DANSE	Valérie HUART	2, allée des Pommiers	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 84 88
Section CYCLOTOURISME	Philippe PEAN	13, Grande Rue	72290 SOULIGNE ^s / _s BALLON	02 43 27 29 51
Section TENNIS DE TABLE	Patrick GAUDEMER	8, allée du Petit Vignard	72190 SAINT PAVACE	02 43 82 58 85
Autres associations	Président(e)	Adresse		Téléphone
ACCUEIL	Valérie HUART	2, allée des Pommiers	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 84 88
Club AMITIE LOISIRS	Michel BOUQUET	56, rue de la Charmille	72190 SAINT PAVACE	02 72 91 25 27
COMITE DES FETES	Claude BUON	La Houssaye	72190 SAINT PAVACE	02 43 82 32 57
Chorale HARMONIA	Cathy MEZIANI	Le Pâtis	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 17 97
Chorale HARMONI'HOM	Philippe SAENE	7, allée des Abeilles	72190 SAINT PAVACE	02 43 76 10 67
Créateurs et Amis de l'Art	Jean BRAULT	18, rue Belle Vaudière	72190 SAINT PAVACE	02 43 82 35 30
F.C.P.E.	David BLEU	27, rue de la Rivière	72190 SAINT PAVACE	02 43 82 39 97
A.C.P.G.	Martial ROUSSEAU	9, rue de la Baule	72190 COULAINES	02 43 82 65 73
F.N.A.C.A.	Gérard GEORGES	19, rue de la Paix	72190 COULAINES	02 43 81 41 12
UNC AFN	Jean MOULIN	2, place des Sables	72190 COULAINES	06 87 70 02 79



équip'jardin
MATÉRIELS DE PARCS ET JARDINS

*Votre matériel
chez un spécialiste*

25, rue Thomas Edison
72000 LE MANS

Tél. : 02 43 23 26 87
Fax : 02 43 24 01 22



Troc.com
DÉPÔT-VENTE
OU
ACHAT CASH

- Estimation à domicile
- Paiement à domicile
- Livraison et enlèvement
- 3000 m² à votre disposition
- Paiement en 3, 4, 5 ou 10 fois
- Suivi de votre compte sur www.troc.com

Coulaines - St Pavace
Ancien Centre Leclerc
02 43 76 07 04
www.troc.com

K147217005090

FCPE



La FCPE, c'est une équipe de parents bénévoles qui participent activement à la vie de l'école :

- **en assistant** aux conseils d'école,
- **en collaborant** avec la mairie pour veiller aux bonnes conditions d'accueil des élèves, ainsi qu'à leur sécurité dans et aux abords de l'école,
- **en intervenant** si besoin auprès de l'Inspection d'Académie pour le remplacement rapide des enseignants en cas de maladie, ou pour dénoncer tout dysfonctionnement,
- **en interpellant** le Ministère de l'Éducation Nationale en cas de désaccord ou de difficulté de mise en place de nouvelles lois (ex. : *service minimum d'accueil à l'école*),
- **en soutenant** l'équipe enseignante et ses projets.



Cette année, nous vendrons des calendriers au profit de la coopérative scolaire, et proposerons grâce à l'intervention de professionnels, une initiation aux gestes de premiers secours pour les enfants de CM1 et CM2.

Nous privilégierons bien évidemment toujours **l'information aux familles** et resterons à l'écoute de toutes les questions ou suggestions, dans le but de toujours améliorer **le bien-être de nos enfants**.

N'hésitez pas à contacter les membres du bureau, ils sont à votre disposition pour tout renseignement.

David BLEU 02 43 82 39 97
Isabelle NIES 02 43 81 71 12
Sylvie BONNIN 02 43 89 26 68

Comité des Fêtes

Grâce au dévouement de bénévoles, notre association peut organiser des manifestations festives. Nous serions heureux que de nouveaux palvinéens nous rejoignent.

■ Nos activités :

- le 7 mai : les habitants et le comité des fêtes à 6h45 partaient pour une journée promenade. Le point de ralliement était la mine bleue à Noyant la Gravoyère. Accompagnés d'un guide, on a pu admirer tout le travail effectué par les ardoisiers. L'après-midi, nous nous sommes dirigés vers Angers afin de visiter la production d'une célèbre liqueur. Nous avons reçu un bon accueil.
- le 19 juin : le jour est à peine levé que déjà les exposants déballetent au bric à brac. Pour les organisateurs, un grand effort à déployer, tous les numéros des emplacements ayant été effacés par la pluie dans la nuit. Cette manifestation a attiré 540 exposants et un nombre de visiteurs très élevé. Une bonne publicité avait été faite : 12000 prospectus dans le département. L'exposition multi-collections a été quelque peu abandonnée à cause du salon des collectionneurs qui était proche. Au cours du vin d'honneur, M. et M^{me} Leroy Romain, collectionneurs de Verneuil sur Avre (27) recevaient un trophée pour 25 années de présence à cette manifestation.
- le 1^{er} octobre : la soirée entrecôte-frites animée par un dynamique orchestre regroupait près de 200 convives. Ce n'est que vers 2h30 que la salle s'est vidée. Très bonne ambiance.
- le 11 novembre : Invitation par le comité des fêtes des seniors âgés de plus de 70 ans autour d'un repas offert gracieusement. Cent d'entre eux ont répondu favorablement à l'invitation. Saint-Pavace compte 180 seniors dont l'âge est entre 70 et 97 ans.
- le 14 décembre : il est 15 heures, beaucoup de bruit dans la salle de loisirs. 200 enfants accompagnés de quelques adultes attendent le Père Noël qui distribue quantité de friandises.



Avant cette visite les Majorettes du Breil sur Mérisse nous ont présenté une magnifique parade et ont initié quelques jeunes au maniement des bâtons.

L'année se termine par une visite que les bénévoles ont effectuée auprès de nos seniors afin de leur remettre un bon d'achat pour les fêtes de fin d'année.

Le président et les membres du comité des fêtes remercient les 660 foyers, artisans et commerçants qui ont si gentiment renouvelé leurs cartes de membres bienfaiteurs. Les sommes ainsi collectées sont toutes redistribuées.

L'année 2012 vient tout juste de prendre son élan, il est encore temps pour moi et les membres de notre association de vous souhaiter une année sereine.

Le Président, Claude BUON

DERNIÈRE MINUTE

En raison des élections législatives les 10 et 17 juin 2012, la foire Bric à Brac ne se déroulera pas dans le centre du village mais dans les rues de la zone d'activités de l'Épine, avenue du Maine, rue de Touraine et rue d'Anjou le 17 juin 2012.

Amitié Loisirs



Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, contacter :
 Michel Bouquet - 02 72 91 25 27
 Claudine Notté - 02 43 81 89 22
 Pierrette Heurtebise - 02 43 82 29 15

Une partie de ma vie, celle du travail et des obligations, vient de se terminer. Maintenant une nouvelle vie s'ouvre devant moi, celle de la retraite, des loisirs, et pour certains de la solitude.

Comment va-t-elle se dérouler ? Comment vais-je l'aborder et surtout comment vais-je la vivre ? Sera-t-elle aussi belle et aussi riche que celle que je viens de vivre ? J'ai connu la joie d'avoir eu des enfants, de partager mes joies et mes peines avec mes collègues de travail, d'avoir eu des grands moments de plaisir. Il est un fait certain : c'est qu'une fois à la retraite on se sent étranger à cette usine ou à ce bureau où nous avons donné le meilleur de nous-même. Maintenant me voilà seul face à mon avenir.

Ce n'est certes pas, en restant cloîtré à ressasser nos souvenirs, que tout s'arrangera. La médecine nous permet de vivre une retraite assez longue, alors sachons en profiter.

Comment ?

Il existe à Saint-Pavace, un club « Amitié Loisirs » qui est prêt à recevoir tout nouveau retraité. C'est une grande famille qui nous permet de vivre des moments agréables et qui est prête à vous accueillir.

Pour quoi faire ?

Tout simplement pour partager nos valeurs et nos activités.

Vous aimerez cette chaleur qui se manifeste lors de nos nombreuses rencontres. Vous aurez le choix, selon vos affinités, de participer aux nombreuses activités qui vous sont offertes. Sachez que, si vous avez besoin du club, le club a aussi besoin de vous, car plus une famille est grande et unie, plus elle sera forte.

Quelles sont ces activités ?

Nous vous proposons :

- **des ateliers** : couture, broderie, tricot, peinture sur porcelaine ;
- **des divertissements** : pétanque, loto belote, tarot, scrabble, chant ;
- **des sorties d'une journée** ;
- **des manifestations en salle** suivies d'une après-midi dansante : pot au feu, crêpes, galette des rois, 1^{er} Mai, thé dansant ;
- **des randonnées** de 7 km ou de 10 à 12 km chaque jeudi ;
- **un terrain aménagé** pour les pique-niques de juillet et août ;
- **des voyages en France et à l'étranger et, pour clore l'année, un somptueux repas de Noël.**

Pour que tout se passe dans de très bonnes conditions, le conseil d'administration, animé par son président, se réunit régulièrement.

Nous encourageons les retraités à nous rejoindre pour partager, en toute simplicité, mais avec beaucoup de chaleur ces moments agréables qui donneront un sens à notre avenir.

*Nous vous souhaitons
à tous une bonne année 2012.*

Gilbert FARRUGIA

PROGRAMME 2012

6 janvier	Galette des rois
27 janvier	Assemblée Générale
10 février	Pot-au-feu
24 février	Après-midi crêpes
2 mars	Loto
10 mars	Pièce de théâtre
16 mars	Concours de cartes
30 mars	Projection
1 ^{er} mai	Fête du muguet
3 mai	Journée randonnée
9 au 16 mai	Voyage aux Baléares
31 mai	Cochon grillé
14 juin	Journée pique-nique
25 août au 1 ^{er} septembre	Séjour Jura franco-suisse
21 septembre	Concours de cartes
4 octobre	Journée randonnée
5 octobre	Loto
20 octobre	Porte ouverte
9 novembre	Couscous
25 novembre	Après-midi dansante
30 novembre	Projection
15 décembre	Repas de Noël

ACTIVITÉS PERMANENTES

MARDIS APRÈS-MIDI

- Jeux de boules
- Jeux en salle : tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois
- Travaux manuels: tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois

JEUDIS APRÈS-MIDI (sauf mauvais temps)

- Randonnées pédestres

ACTIVITÉS – LOISIRS

- Chant



COTISATION
ANNUELLE : 21 €

Harmonia

Créée en octobre 2002, l'association ne cesse de progresser. De 22 choristes à sa création, la chorale est passée à 66 adhérents à la rentrée de septembre 2011. Le conseil d'administration a d'ailleurs pris la décision de ne plus accepter, cette année, de nouveaux membres sauf pour le pupitre homme des basses.

Rappelons que l'ensemble vocal est dirigé depuis septembre 2005 par Gwenaëlle Lucas. Les répétitions ont lieu tous les jeudis dans la salle « Touraine » de 20 h 30 à 22 h 30 (hors vacances scolaires). Depuis 2010, le chœur est accompagné au piano par Maëlle Durand.

Progression des effectifs mais également du répertoire avec plus de quatre vingts morceaux appris en sept ans dans un registre très diversifié : **musique sacrée et classique, chants contemporains, folklore, gospels...** Sa réputation est maintenant bien établie et l'ensemble est fréquemment sollicité **pour se produire en concert.**

Ainsi, quatre concerts ont été donnés la saison dernière : le 19 décembre 2010 à l'Église de Saint Aldric au Mans, le 16 janvier à Saint-Pavace pour fêter l'an neuf, le 20 mars dans l'église de Coullaines pour l'arrivée du printemps et le 30 juin une répétition publique était organisée dans le Square près de la Mairie de Saint-Pavace. Un week-end chorale, regroupant 37 choristes et 10 accompagnants, a également été organisé, en octobre 2010, à l'Abbaye de Saint Jacut-de-la-Mer dans les Côtes d'Armor.

L'année 2011/2012 a débuté par un déplacement de la chorale en Bavière, du 27 octobre au 1^{er} novembre, où deux concerts ont été donnés.

L'agenda est particulièrement chargé avec sept concerts prévus :

- le 20 novembre au Mans, à Saint Aldric,
- le 4 décembre à Neuville au profit du Téléthon,
- **le 15 janvier, à 17 h à l'église de Saint-Pavace suivi d'un vin chaud,**
- le 24 mars dans le Maine-et-Loire à Écouflant,
- le 28 avril à Dinard pour le festival des chorales,

- les 12 et 13 mai, festival d'art vocal à l'abbaye de l'Épau,
- **et le 23 juin participation à la fête au village à Saint-Pavace.**

Remerciements à la municipalité de Saint-Pavace et au Conseil général qui apportent leur soutien à l'association.

Site de la chorale : <http://harmonia72.e-monsite.com/>

Conseil d'administration

Présidente : Cathy MEZIANI - Saint-Pavace - 02 43 81 17 97

Vice-Président : Christophe BRIAND - Le Mans

Secrétaire : Jacques BOINAIS - Saint-Pavace

Secrétaire adjoint : Jean-Claude GOUHIER - Neuville/Sarthe

Trésorière : Marie-Thérèse MAIRE - Saint-Pavace

Trésorier Adjoint : Jean-Yves BLANCHARD - La Chapelle Saint Aubin

Membres : Nicole CAUSIN - Coullaines ; Annick GOUGAUD - Le Mans ;

Anthonia ROBERT-KAAN - Joué l'Abbé ; François ROUX - Coullaines



Plafond tendu Barrisol - Tissu tendu - Peinture
Revêtements de sols et murs
Parquet - Store

1, La Grange
72190 Saint-Pavace
Tél. : 02 43 82 84 03
Fax : 02 43 89 15 88



Harmoni'Hom

Le chœur d'hommes « Harmoni'hom » a poursuivi son activité tout au long de cette année sous la houlette de Gwenaëlle Lucas.

Le répertoire s'est enrichi de nouveaux chants, d'origines diverses, ce qui nous a permis de voyager « d'Est en Ouest » avec des compositeurs Russes, Allemands, Anglais et bien sûr Français.

Musiques sacrées, musiques anciennes ou issues de répertoires traditionnels, les chants harmonisés pour voix d'hommes ne manquent pas. Certains sont interprétés a capella, d'autres en complicité avec un piano tenu cette année par Marion Laurent.

Les répétitions de notre chœur d'hommes ont lieu au rythme d'une fois par mois, à la salle Touraine, mise à disposition par la municipalité de Saint-Pavace. Chaque répétition dure 3h30, entrecoupée par un goûter préparé par l'un d'entre nous.

L'engagement de chacun est de travailler entre chaque répétition soit seul, soit en pupitre, et cela afin que nos répétitions, comme le souhaite notre chef de chœur, soient un lieu de mise en place et moins un lieu d'apprentissage.



La chorale Harmoni'Hom à Terrehault en 2011

Actuellement composé de 16 chanteurs, notre chœur peut encore accueillir notamment dans les pupitres ténor et baryton.

Bureau de l'Association :

Président : Philippe Saène,

Saint-Pavace, tél. : 02 43 76 10 67

Vice-Président : Bernard Le Coroller, Le Mans,

Secrétaire : Christophe Briand, Le Mans,

Trésorier : Jean Lenoble, Ruaudin



E.S.A.T. ANAIS



www.anais.asso.fr

**Nous proposons depuis 2007 un service d'Espace Verts
auprès des particuliers (prestation déductible des impôts)
et auprès des entreprises (prestation déductible de la taxe Agefiph).**

Atelier : rue de Provence, ZA de l'épine à Saint-Pavace

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 16h30

ANAIS, association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons déductibles des impôts et des legs.

Les Créateurs & Amis de l'Art

Notre association a fêté cette année le dixième anniversaire de sa création.



« Les Créateurs et Amis de l'Art » remercient les visiteurs toujours plus nombreux et leur donnent, dès à présent, rendez-vous pour leur prochaine exposition les 28 et 29 avril 2012.

L'idée fondatrice était d'offrir à des artistes palvinéens l'opportunité de présenter publiquement leurs réalisations dans le cadre d'une exposition annuelle à la salle de loisirs.

Au fil des années la porte a été ouverte à des artistes extérieurs à la commune. Ainsi chaque exposition accueille des talents nouveaux et variés rencontrant un succès mérité auprès d'un public de plus en plus nombreux.

Les palvinéens pratiquant une activité d'art plastique (peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, pastel, sculpture, poterie, etc...) et désireux de participer à notre prochaine exposition des 28 et 29 avril 2012 peuvent d'ores et déjà contacter :

Jean BRAULT
18, rue Belle Vaudière • 72190 SAINT PAVACE
Tél. : 02 43 82 35 30 • jeanbrault72190@gmail.com

Le montant de l'adhésion à l'association pour l'année 2012 demeure fixé à 11,00 €.

Accueil Saint-Pavace

Tous les ans à la même époque la Mairie nous demande de faire un petit mot sur notre association pour le bulletin de fin d'année.

Exercice toujours difficile : innover pour présenter de façon accueillante l'« Accueil » de Saint-Pavace.

Des activités, des visites intéressantes, un climat agréable et sympathique, voilà ce qui vous est proposé.

Mais, je pense que vous ne m'en voudrez pas de vous dire que vous êtes les bienvenus à l'Accueil et que tout au long de l'année vous pouvez venir en fonction de ce qui vous intéresse. Nous sommes là pour vous proposer des activités très variées.

N'hésitez pas à demander notre petit programme et à faire un pas vers nous, vous serez toujours bien reçus.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et une année 2012 pleine de joies pour vous et votre famille.

Valérie HUART et toute l'équipe de l'Accueil St PAVACE
Tél. : 02 43 81 84 88
valerie.h72@gmail.com



Visite du Mont Saint-Michel

Pot d'accueil des nouveaux arrivants organisé par l'association



Depuis 1986

A.S. Saint-Pavace Football

Le 15 octobre 2011, l'ASSP section Foot organisait son repas annuel et fêtait pour l'occasion ses 25 ans. Cette soirée festive a été une réussite grâce aux dirigeants et leurs épouses

L'ASSP football fête ses 25 ans



ou compagnes qui ont fait le menu, acheté, préparé et servi les quelques 190 repas, guidés en cela par l'ancien Chef de la Ciboulette et de l'AGR Renault Jacques Desmat qui habite la commune. Merci encore à tous.

Nous devons également remercier la CC des Rives de Sarthe qui a sponsorisé la soirée, M. et M^{me} Bruno Verrier qui ont fourni salades et tomates et Jean Pierre et Nicolas de Saint-Pavace Gourmand pour le pain et les Croustillants à prix réduits.

III Petit flash back :

Le Football, sport populaire par excellence est né à Saint-Pavace en 1986 par la volonté de Michèle Bouquet et de Georges Landemaine, qui ont décidé de créer un club de football. Son nom sera l'Association Sport Saint-Pavace, section Football, les couleurs seront Jaune et Noir et le terrain sera route des Caillères.

En 25 ans ce sont des centaines de jeunes qui ont pu faire leur premier pas dans le sport, des dizaines de bénévoles qui ont œuvré la semaine et les WE pour suivre ces jeunes.

» 25 ans pendant lesquels des nouveaux Palvinéens ont intégré la vie de leur commune par la voie du club de football, soit comme dirigeant, soit comme joueur ou plus généralement comme Parent d'enfants

» 25 ans pendant lesquels les dirigeants passés et présents n'ont eu de cesse de mettre en valeur la convivialité, la bonne humeur et l'esprit de famille.

» 25 ans pendant lesquels la municipalité et les Sponsors de Saint-Pavace nous ont été fidèles et nous ont aidé à construire ce club. Merci à eux.

Le dernier exemple en date est d'avoir réalisé un 2^{ème} terrain, utilisable à partir de début 2012 pour les entrainements de la semaine et les matchs des jeunes le samedi ou de l'équipe réserve le dimanche. Il a déjà été utilisé lors d'un plateau U9 du secteur courant novembre.

Pour rassurer tous ceux qui pourraient avoir du mal à comprendre ou à admettre ce type d'investissement, il faut tout d'abord savoir que nous sommes

actuellement le seul club de football de toute la région mancelle et le seul club sur 50 clubs évoluant en niveau régional (*Ligue du Maine*) à n'avoir qu'un seul terrain. Et pour conserver et/ou attirer de jeunes joueurs, il est nécessaire d'avoir ce type d'installation sur la commune.

Même si le football est très décrié (*argent facile en Football Professionnel et image négative*) il est et demeure un sport populaire qui est d'accès peu coûteux pour un licencié et qui permet de croiser des gens venus de différents horizons, de se faire des amis et de prendre du plaisir sur sa Commune en pratiquant ou en encadrant son sport favori. Et pour nous, le fait d'être soutenu et aidé par la Municipalité est un immense apport et nous motive à rester des dirigeants bénévoles.

III Les équipes :

L'équipe Fanion est installée depuis 5 ans en championnat régional, championne de PH en 2010, elle est depuis 2 saisons en DHR, et rencontre cette saison des clubs réputés tels que Mayenne, Mamers, Ernée, Evron, Bonnétable, Coulaines B ou La Ferté B.

La fierté du club provient également de la composition des équipes Seniors (*première ou réserve*) puisqu'elles intègrent régulièrement des Palvinéens de naissance ou d'adoption. Citons par exemple : Dominique Bouquet, Jean-François Bouquet, Greg Martin, Christophe Landais, Mathieu Lachambre, Gaël Giraudet, Paul Maublanc, Pierre Geslin, Florian Leveau, Olivier Bigot, Félix Huard, Quentin Vialard, Théo Vialard, Olivier Derouin. Sur 25 dirigeants et/ou éducateurs, 60% sont de la commune.

Les jeunes sont répartis en deux catégories : le jeu réduit soit les U7,U9,U11 et U13 qui s'entraînent et jouent à Saint-Pavace et les équipes à 11, catégories U15 ,U17,U19 font partie du groupement de jeune Nord Est manceau (*avec Sargé et Yvré l'évêque*) les U19 sont en 1^{er} div Départementale, les U17 en 2^{ème} Div et les U15 en 2^{ème} Div pour les A et 3^{ème} Div pour les B.

Le club est à la recherche de jeunes de 11 ans/12 ans pour l'équipe U13 et plus généralement dans toutes les catégories et également de dirigeants.

Grace à l'apport du 2^{ème} terrain la saison prochaine (2012-2013) nous allons essayer de mettre en place une troisième équipe Sénior (*soit à 7 le vendredi soir soit à 11 le dimanche*), faites vous connaître rapidement auprès des dirigeants.

Thierry Nore, Président, 02 43 76 24 50



Tennis Club

Venez profiter des installations à votre disposition dans votre commune :

- deux terrains réservés exclusivement aux adhérents munis d'une clé et à jour de leur cotisation 2011/2012 ;
- un club house.

Merci de respecter ces équipements !

Les cours

MERCREDI MATIN

avec Alain Bour pour les jeunes

SAMEDI MATIN

avec Alain Bour pour les jeunes,
Carole Roux et Christine de Guerry pour les jeunes et adultes.

LUNDI MATIN

avec Véronique Morin pour les adultes.

Les cours du lundi matin sont dispensés tout l'hiver dans la salle omnisports de Neuville.

RAPPEL

Partenariat avec les J.S.Coulaines : les adhérents du Tennis Club de Saint-Pavace, à jour de leur cotisation, peuvent jouer gratuitement sur les courts des 3 Vallées sur réservation au 02 43 82 36 00.

Rencontres sportives

Le club de Saint-Pavace participe tout au long de l'année à divers tournois :

- Championnat individuel départemental jeunes ;
- Championnat de printemps départemental par équipes. Le club engage diverses équipes jeunes et adultes, hommes et femmes.
- Raquettes FFT : réservées aux femmes.



Diverses animations

- Tennis à l'École Maternelle et Primaire de Saint-Pavace : le club offre 12 heures d'initiation. Cette formation est dispensée par François Fouré au printemps.
- Opération PASS TENNIS : le club offre la possibilité de jouer sur ses courts de début avril à mi-septembre pour 25 euros seulement.
- Journée à ROLAND GARROS en mai : les quatre clubs de la Communauté de Communes RIVES DE SARTHE « affrètent » chaque année un car (transport offert par la Communauté de Communes) pour 51 de leurs licenciés.
- Journée Mini-Tennis à Sablé en mai pour les plus jeunes volontaires.
- Mi-juin : rencontres amicales sur les courts entrecoupées d'un apéritif et pique-nique pour fêter la fin de saison.
- **NOUVEAU** : les quatre clubs de la Communauté de Communes vont organiser pour la saison 2011/2012 un tournoi jeunes inter-clubs.

Remerciements

À la Municipalité et à la Communauté de Communes pour l'aide matérielle et financière apportée.

À nos sponsors et donateurs : Ouvertures 72 - Le Mans ; La Maison du Décor - Saint-Pavace ; Garage de Belle Ile - Coulaines ; l'Hair du Temps - Saint-Pavace ; St-Pavace Gourmand ; Crédit Agricole - Coulaines.



Pour tout renseignement :

Cathy MEZIANI - 02 43 81 17 97

Véronique LEBAS - 02 43 76 22 97

Cécile MELOT - 02 43 76 67 59

Brigitte BLUM - 02 43 82 22 69



L'Orange bleue
Clubs de forme

Avenue du Maine
72190 Saint-Pavace

Tél. : 02 43 81 02 36

Email : lorangebleue.lemans@gmail.com

Site : <http://lemans.lorangebleuegym.com>

Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h30 à 21h •
Mercredi de 16h à 21 h • Samedi de 9h30 à 12h30

Cyclo tourisme



Le club cyclotourisme Palvinéen vous présente ses meilleurs vœux. Que cette nouvelle année 2012 vous apporte bonheur, prospérité, santé et de belles balades en vélo !

Le cyclotourisme ce n'est pas que du vélo ! Le cyclotourisme c'est autre chose. Le cyclotourisme c'est la liberté d'aller là où l'on veut, par les routes que l'on aime, à la vitesse que l'on supporte dans le temps que l'on s'est donné avec les amis de son club.

Le cyclotourisme est une activité sportive de loisir et de plein air, excluant les compétitions cyclistes.

Dans notre club vous trouverez, surtout beaucoup d'amitié, de conseils, de solidarité et toujours un groupe pour vous accompagner et pratiquer à votre niveau un plaisir partagé.

De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre cette année, faites comme eux, n'hésitez pas à nous contacter.

Que nos tenues ne vous impressionnent pas. C'est vrai c'est très voyant mais ce n'est pas de la « frime ». C'est notre sécurité à nous cyclotouristes d'être vus de loin.

Toute l'année, des circuits sont proposés tous les mardis, samedis et dimanches matins. Deux sorties par mois le samedi après-midi sont prévues. Nous participons aux sorties extérieures organisées par les autres clubs.

Quelques manifestations sont organisées dans l'année :

- En janvier, randonnée pédestre suivie de la galette des rois et prise de licence.
- Le week-end de l'ascension une sortie est organisée en dehors du département dans un lieu différent chaque année.
- Le 23 septembre, pour la septième fois nous organisons « les boucles palvinéennes des Rives de Sarthe ».
- En octobre randonnée automnale.
- En novembre assemblée générale suivie d'un repas.

« Palvinéens, Palvinéennes » n'hésitez pas à enfourcher vos bicyclettes pour nous rejoindre.



Nos contacts :

Max Passelaigue : 02 43 81 88 53

Philippe Péan : 02 43 27 29 51




**Boulangerie
Pâtisserie
Saint-Pavace**

2, rue du Monnet - St Pavace
02 43 76 92 86

*Nouveaux propriétaires :
Olivier Chevalier et Céline Chanteloup*

Boucherie
Sandrine et Franck Serveau
Charcuterie

Toute l'année nous vous proposons des lots économiques.
Nous sommes présents sur plusieurs marchés en Sarthe

02 43 35 69 81 - 06 25 85 06 55

5, rue du Jeu de Paume - 72440 BOULOIRE

Découvrez nos lots et nos marchés sur notre site internet :
www.boucherie-serveau.com

Tennis de table

Gymnase, rue du Stade Neuville
Salle de loisirs « Touraine » à Saint-Pavace.

La saison dernière a vu le club inscrire pour la première fois de son histoire 5 équipes en championnat à la faveur d'une augmentation du nombre de licenciés de 25 à 30.

Cette saison 2011-2012, après le départ de 6 joueurs nous n'avons pu engager que 4 équipes.

Heureusement, ces départs ont été largement compensés par l'arrivée de nouveaux joueurs, grâce à une journée d'inscription à Saint-Pavace et à une journée portes ouvertes à Neuville.

Notre effectif devrait passer de 30 à 35 licenciés en janvier, ce qui nous permettra d'engager une cinquième équipe en championnat, voire une autre en championnat jeunes. Avec nos deux équipes engagées en championnat vétérans, nous ne pouvons que nous féliciter de l'association du tennis de table entre Neuville et Saint-Pavace.

À noter que le club a eu l'honneur d'être présenté sur France Bleu Maine sous la forme d'une petite interview par Bruno Vandestick vendredi 11 novembre dans son émission Assosport.

Entraînements adultes le mardi soir à Saint-Pavace (salle Touraine) et le vendredi soir en alternance avec Neuville (gymnase). Entraînements jeunes le mercredi après-midi à Saint-Pavace (ancienne salle).

Visitez le site www.pingstpavaceneuville.org

Contactez Patrick Gaudemer :
Tél. : 02 43 82 58 85 ou 06 30 60 33 82



Section Gymnastique

Je voudrais en premier lieu m'excuser auprès de toutes les personnes qui voulaient faire de la danse country, j'ai cru que ce serait facile de mettre cette activité en place et bien non. Je ne désespère pas mais pour cette année ce sera un peu juste, je garde vos coordonnées et vous dis peut-être à la rentrée en septembre 2012.

Pour nos autres cours, pour les adultes, tout va bien, nous avons même ouvert un nouveau cours de Remise en Forme Tonique le jeudi soir de 20 h à 21 h. Mais pour les enfants, nous avons eu une désertion... les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Je vous souhaite une bonne fin d'année 2011 et de commencer l'année 2012 en pleine forme.

Valérie HUART et l'équipe de la gymnastique
Tél. : 02 43 81 84 88
valerie.h72@gmail.com



Judo, Disciplines Associées et Handisport
Complexe sportif
Tél : 02 43 25 65 45
Rue du Stade
72190 NEUVILLE s/Sarthe



FRANCE COMBLES

Aménagement de combles
Rénovation • Isolation
Cloisons sèches • Couverture
Charpente • Escaliers

france.combles@wanadoo.fr

Rue de la Coulée - Z.A. de Champ Fleuri II
72190 SAINT PAVACE

Tél. : 02 43 76 16 62

Fax : 02 43 76 43 93

FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants
en Algérie, Maroc et Tunisie



Le 18 octobre 2011, le comité FNACA (*Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie*) a tenu sa 40^{ème} assemblée générale, sous la Présidence de Gérard Georges.

Une minute de silence a été observée, plus particulièrement, à la mémoire du Président National de la FNACA, Wladislas Marek, décédé le 24 septembre 2011.

Henri Cormier de Coulaines, trésorier depuis la création du comité en 1971, a présenté son dernier bilan financier, sous les applaudissements de l'assistance. Il est remplacé par Bernard Zemo de Saint-Pavace, qui laisse la vice-présidence à l'ancien trésorier.

Deux veuves adhérentes ont été élues à la commission sociale, il s'agit, de : Mesdames Nicole Bellanger et Colette Trigolet de Coulaines.

Le tiers sortant a été réélu.

Les revendications non élucidées ont fait l'objet d'une attention toute particulière.

Pour terminer cette réunion, Roger Foucault, responsable juridique, s'est vu remettre le diplôme du Titre de Reconnaissance du Mérite Départemental.



DATES à RETENIR

- Dimanche 15 janvier 2012 : Galette des rois - Espace Culturel Henri Salvador - Coulaines
- Dimanche 12 février 2012 : Super Loto (même salle)
- Mardi 20 mars 2012 : Cérémonie du 50^{ème} Anniversaire du Cessez-le-Feu en Algérie, à Saint-Pavace et à Coulaines (*le lundi 19 mars, une délégation se rendra en car, à Paris, à la cérémonie aux Invalides, au Mémorial National quai Branly, puis, au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe*).
- Dimanche 25 mars 2012 : Banquet annuel - Salle des Loisirs - Saint-Pavace.



LA PROVENCALLE

Laurent vous attend

LUNDI	Chapelle Saint Aubin
MARDI	Yvré L'Evêque
MERCREDI	Neuville
JEUDI	Savigné L'Evêque
VENDREDI	Saint Pavace

DE 17 H 30 A 20 H 30

☎ 06 83 50 97 86



Vous êtes unique,
votre Solution Informatique aussi

Entreprises, collectivités...
Partenaire de votre **réseau informatique**
depuis **30 ans**, nous imaginons pour
vous "Votre Solution Informatique".

www.conty-informatique.com

6, rue de Provence
72190 St Pavace
Tél. : 02 43 82 06 63
mail : accueil@ets-conty.fr



UNC - AFN

La section UNC AFN Soldat de France de Saint-Pavace vous présente le compte rendu de l'année 2011.

Le jeudi 27 janvier, nous avons fait notre réunion annuelle, suivi d'un repas à la Brasserie de la Paix avec nos épouses, ce qui m'a permis de présenter à la section deux nouveaux adhérents venus de Saint-Pavace.

Le 2 avril, nous avons répondu à l'invitation de Monsieur le Maire à « une naissance en 2010, un arbre ».

Le 8 mai, 11 novembre et 5 décembre, nous avons participé aux cérémonies du souvenir accompagnés des enfants du conseil municipal jeunes.

Le 3 septembre, nous avons été très heureux de répondre présents à l'inauguration de l'œuvre réalisée pour le dixième anniversaire du conseil municipal enfants.

Le 11 novembre, Monsieur Jacques Guillotin a reçu le titre de Reconnaissance de la Nation remis par Monsieur le Maire.

Assistance aux obsèques de nos camarades de toutes générations de feu.

Président :

Jean MOULIN • 2, place des Sables - 72190 Coulaines

Tél. : 06 87 70 02 79



ACPG - CATM

Coulaines, Saint-Pavace, Neuville

Au cours de l'année 2011, notre section a eu à déplorer le décès de 3 de nos adhérents Anciens Combattants ou Veuve du conflit de 39/45.

Nos activités n'ont pas changé : visites à nos Anciens hospitalisés ou malades, confection et distribution des colis de Noël et du 14 juillet.

Participation aux manifestations patriotiques du 8 mai, 11 novembre, 5 décembre et commémorations ponctuelles comme par exemple l'inauguration de la stèle de Neuville en mémoire du terrain d'aviation américain de la guerre 39/45.

Il nous paraît important de remercier les conseils municipaux enfants et leur encadrement pour leur participation à toutes ces manifestations afin que ne soient jamais oubliées les atrocités de la guerre et que nous puissions continuer à vivre dans la Paix en France mais aussi dans le monde ce qui malheureusement est loin d'être le cas.

**Le président,
Martial ROUSSEAU**



Cerise et Groupama toujours là pour vous



www.groupama.fr

Nathalie JUPIN
36 bis rue Rabelais
72190 COULAINES
Tél. : 02 43 82 51 32



Innovation
TRANSPORTS

Taxis toutes distances
Transports de Malade Assis
Assistance
Transports cars ou Minibus
Navettes aéroports
Voyages et excursions

20 Rue des Genêts
72470 Champagné

+33 02 43 89 25 25
+33 06 03 96 69 30

www.innovationtransports.com
contact@innovationtransports.com

À CHAQUE NAISSANCE, UN ARBRE....

Cette année, 11 nouveaux arbres ont été plantés le long du chemin « La Prée de Saint-Pavace ». Les enfants pourront voir grandir l'arbre choisi par leurs parents.



LA MARE DÉCOUVERTE

Terminée depuis le printemps, elle suscite la curiosité de tous les promeneurs. Elle a été colonisée par des grenouilles et diverses espèces d'insectes aquatiques. Cette réalisation s'inscrit dans un projet de développement durable.



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Du 3 au 10 novembre, un radar pédagogique a été mis en place sur nos différentes routes ou rues. Il a permis à chacun de prendre conscience de sa vitesse et de nous inciter à rouler avec plus de prudence en respectant les limites autorisées.



SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, présenté le 26 avril à la commission départementale de la coopération intercommunale, est soumis aux conseils municipaux des communes concernées qui donnent leur avis dans un délai de 3 mois.

Les documents sont consultables sur le portail des communes (www.communes-de-la-sarthe.eu).

Monsieur le Maire apporte les commentaires suivants :
Le maintien de Saint-Pavace au sein de la CDC Rives de Sarthe est conforme à notre souhait et à l'engagement pris par l'équipe municipale en 2008 « de participer activement au sein de la CDC Rives de Sarthe ».

Le projet de schéma proposé par M. le Préfet, n'exclut pas de continuer une réflexion quant au devenir à moyen ou long terme de notre CDC.

Ultérieurement et selon la décision finale de la CDC de L'Antonnière, nous aurions 4 possibilités :

- se regrouper avec l'Antonnière, conformément à l'hypothèse envisagée lors de la création de la CDC en 2000, et qui serait un regroupement très cohérent ;
- se regrouper avec la CDC des Portes du Maine ;
- se rattacher à la communauté urbaine de Le Mans Métropole ;
- ou bien sûr rester autonome.

En conclusion, le conseil municipal donne un avis favorable à la proposition de M. Le Préfet quant au maintien de la CDC Rives de Sarthe dans sa forme actuelle.

DÉPART EN RETRAITE DE MICHELINE BEAUCERON

Micheline Beauceron était jusqu'au 31 octobre, agent de service municipal. Après 13 années consacrées à l'entretien de l'école, de la mairie et au service du restaurant scolaire, elle a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Martine JULIEN a été recrutée sur un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 1^{er} novembre 2011 à temps non complet 28h par semaine pour prendre le relais de Micheline.



OPÉRATION « BOUCHONS »

Tout en contribuant au développement durable, ne jetez plus vos bouchons, et vous améliorerez la qualité de vie de nos handicapés.

Des points de collecte sont répartis sur la commune.

CONVENTION DE FOURRIÈRE 2012

La convention avec la société CANIROUTE (délibération du 14/12/2004) est renouvelée.

Cette société s'engage à recevoir les animaux en divagation dans son chenil-fourrière de Beaurepaire, 24h sur 24 et 7j sur 7. La redevance est fixée à 1,50 € par habitant soit 2874 € par an.



Pour les propriétaires, les frais de garde sont fixés à 12,20 € HT par jour plus le tatouage et les frais de restitution ou d'identification à 53,36 € HT par animal.

Il est précisé que l'ensemble des frais engagé par la commune pour un animal sont refacturés à son propriétaire. Les frais engagés pour la récupération des animaux divaguant sur la voie publique sont augmentés de 10% au moment de la refacturation aux propriétaires, ceci afin de participer à la redevance communale.

DÉFIBRILLATEUR

Une quarantaine de personnes se sont formées à la manipulation d'un défibrillateur. Cette initiation, offerte aux palvinéens volontaires par la municipalité, a été dispensée par Jean-Luc COSTE, formateur à la Croix Blanche.



@ À VOS SOURIS, CLIQUEZ....

Le site de la commune www.saint-pavace.fr vient d'être rajeuni... coloré..., plus agréable à consulter.

Plusieurs nouveautés : entre autres un dossier presse et un album photo, une page bibliothèque présentant des ouvrages écrits par des palvinéens.

Ce site est au service des palvinéens... et de tous ceux qui recherchent des informations sur notre commune... la seule qui, en France, porte le nom de Saint-Pavace.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions. Nous pourrions ainsi continuer à l'améliorer pour que vous soyez encore plus nombreux à le consulter régulièrement avec plaisir.

Statistiques de fréquentation sur une semaine : 1010 visites correspondant à 800 visiteurs de 15 pays, 5600 pages consultées, 5,5 pages par visite.



ROUSSEAU
La Solution Agencement

Avenue du Maine
72190 Saint-Pavace

Tél. : 02 43 81 16 80
Fax : 02 43 81 15 25

www.rousseau-agencement.com

GENDARMERIE

Protégez-vous des intrus...

Attention !

- aux issues
- à vos clés, à vos verrous et serrures
- à ce qui attire les voleurs : sommes d'argent, bijoux, carnets de chèques...

Conseils à l'attention du voisinage

- Surveillez les allées et venues des personnes étrangères à l'immeuble ou quartier.
- En cas de doute ou d'anomalie, n'hésitez pas à appeler votre gendarmerie.
- Observez bien les personnes suspectes afin de pouvoir donner un signalement précis aux enquêteurs.
- Relevez si possible la marque, le n° d'immatriculation, la couleur du véhicule utilisé par des personnes suspectes

Avant votre départ en vacances :

Vous pouvez si vous le souhaitez, informer votre brigade de gendarmerie de votre absence afin que cette dernière surveille votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. Dans ce cas, il vous suffit de :

1/ Télécharger le formulaire « Tranquillité vacances directement sur le site de la Préfecture de la Sarthe à l'adresse suivante : <http://www.sarthe.pref.gouv.fr/article1339.html>

2/ Renseigner ce formulaire

3/ Transmettre ce formulaire ainsi renseigné par email à l'adresse suivante :

cob.savigne-l-eveque@gendarmerie.defense.gouv.fr



Dates à retenir



- » **Vœux du maire**
Mercredi 11 janvier à 19 h.
- » **Concert Harmonia**
Dimanche 15 janvier à 17 h.
- » **Exposition Créateurs et Amis de l'Art**
Samedi 28 et dimanche 29 avril.
- » **Bric-à-brac du Comité des Fêtes**
Dimanche 17 juin dans la zone de l'Épine.
- » **Fête du village avec feu d'artifice**
Samedi 23 juin.



PLOMBERIE ✨ CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIÈRES
Installation - Entretien - Dépannage

Jacques BAUDON

16, rue du Château
72190 SAINT-PAVACE

6, avenue de Marseille
72000 LE MANS

ARTISAN

Tél. : 02 43 81 15 78
Fax : 02 43 89 70 52

jacques-baudon@orange.fr

ELCARE

Électricité générale - magasin
Neuf rénovation - remise aux normes
Câblage informatique - téléphonie
Télévision (TNT - Satellite - Réseaux)

ELCARE

Toutes vos installations électriques,
informatiques et téléphoniques
Agencement électrique de magasin

électricité - câblage - réseau

AVENUE DU MAINE - 72190 SAINT PAVACE
Tél. : 02 43 81 14 79
www.elcare.fr infos@elcare.fr

vision plus

à VOTRE OÛIL

10, rue de la Paix
72190 COULAINES

Tél. : 02 43 76 05 05



PEUGEOT

www.garagedebelleile.com

GARAGE DE BELLE-ÎLE

Z.I. - 6, rue de Belle Île - 72190 COULAINES
Tél. : 02 43 82 20 26 - Fax : 02 43 76 87 14
garagedebelleile@wanadoo.fr



Nouvelle 508

- ▶ Mécanique toute marque, SAV Peugeot
- ▶ Carrosserie toutes marques, pare brises (échange et réparation), peinture
- ▶ Entretien et transformation de véhicules au Gpl
- ▶ Vente de véhicules neufs et occasion



Accueil



Véhicules de prêt



308



Ventes VO / VN



Peinture / Carrosserie



Atelier mécanique



107

Memento / Numéros utiles

MAIRIE

Tél. : 02 43 81 05 94 - fax : 02 43 82 12 18
mairie.sg@saint-pavace.fr
Site internet : www.saint-pavace.fr

Heures d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h (en période scolaire)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES des Rives de Sarthe

2, rue Jules Ferry • 72380 Sainte Jamme sur Sarthe
Tél. : 02 43 20 03 94

site internet : www.cdcrivesdesarthe.fr

Député de la circonscription : Dominique LE MENER

Tél. : 02 43 76 07 41

dominique.le-mener@voila.fr

Conseiller général :

Christophe ROUILLON, maire de Coulainnes

Tél. : 02 43 74 35 35

Site internet : www.cg72.fr

Elus-de-gauche@cg72.fr

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Ramassage le JEUDI sur toute la commune (collecte reportée le vendredi les semaines comportant un jour férié)

DÉCHÈTERIE

Neuville-sur-Sarthe

Horaires d'ouverture :

ÉTÉ du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi – Mercredi de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

HIVER du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi – Mercredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

ÉCOLES

Blog : <http://ecolepubliquedesaintpavace.scolablog.net>

École Maternelle Saint-Pavace

Tél. : 02 43 81 21 47

École Primaire Saint-Pavace

Tél. : 02 43 81 65 85

Collège Jean Cocteau Coulainnes

Tél. : 02 43 82 29 86

BIBLIOTHÈQUES

* Bibliothèque École de Saint-Pavace.

* Culture et Bibliothèque pour Tous

58, rue du Général de Gaulle • COULAINNES

Tél. : 02 43 76 85 09

CULTE - OFFICES RELIGIEUX

Samedi 18 h 30 à Saint-Pavace

Dimanche 10 h 30 soit à Saint-Paul de Bellevue,

soit à Saint Nicolas de Coulainnes

Paroisse St Nicolas

presbytère, 42, av. du Général de Gaulle • COULAINNES

Tél. : 02 43 81 12 12 - <http://paroissesainnicolas.over-blog.com>

MÉDECINS

Dr BOURGES

5 bis, rue des Pommiers • Saint-Pavace 02 43 76 04 40

Médecins d'urgence 72 02 43 51 15 15

SAMU

15 ou 02 43 23 23 23

POMPIERS

18 ou 112

HÔPITAL DU MANS

02 43 43 43 43

DENTISTE

Dr CURNIER

5 bis, rue des Pommiers • Saint-Pavace 02 43 76 00 92

PHARMACIE

Mme BOTHOREL

Centre Commercial • Saint-Pavace 02 43 76 00 30

Pharmacie de garde 0 810 786 759

Centre social

2, rue de Belle Île • Coulainnes 02 43 74 11 10

(Assistante sociale, puéricultrice, PMI)

Permanence téléphonique le mercredi de 9 h 30 à 11 h

Centre anti-poisons ANGERS

02 41 48 21 21

IMPÔTS

Hôtel des Impôts - 33, av. Général de Gaulle • Le Mans

Tél. : 02 43 83 44 51

PERCEPTION

Trésorerie de l'agglomération mancelle

100, rue de Flore • Le Mans Tél. : 02 43 81 08 15

Électricité de France - Dép. d'urgence 09 726 750 72

Gaz de France - Dépannage d'urgence 0 810 433 072

Service des eaux SIDERM 02 43 84 67 23

Assainissement VEOLIA 0 811 902 902

ou 02 43 50 11 60

La Poste - 16, rue de la Paix • Coulainnes 02 43 54 85 40

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h

Boîte aux lettres

Place de l'Église

Levée du courrier du lundi au vendredi à 12 h

Samedi à 9 h

Gendarmerie

02 43 27 50 11

16, avenue François Mitterrand • SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE

Journaux

* **Correspondant OUEST FRANCE** : M. Guy GOUDIN

10, allée du Petit Vignard • Saint-Pavace 02 43 76 84 13

E-mail : goudingel@sfr.fr

* **Correspondant MAINE LIBRE** : M. Jacques BOINAIS

35, rue du Monnet • Saint-Pavace 02 43 81 15 24

E-mail : jacquesboinais@gmail.com

Horaires des Cars T.I.S.

Des dépliants sont disponibles à la Mairie • www.lestis72.com

Services des Transports scolaires

Hôtel du Département • LE MANS 02 43 81 72 72

Taxi Saint-Pavace 02 43 89 25 25

Innovation Transports 06 03 96 69 30

Il est rappelé que pour tous les problèmes concernant les voies et les réseaux communaux (assainissement, eau, gaz, électricité...), la mairie doit être informée d'urgence afin de faire intervenir les services concernés.